

La Fondation Les Perce-Neige

insieme Neuchâtel est à la base de la création des différentes structures de La Fondation Les Perce-Neige. Au début des années soixante déjà, notre association a mis sur pied différentes classes et activités pour les personnes mentalement handicapées.

Lors d'une assemblée générale extraordinaire en 1967, elle a décidé de créer "La Fondation neuchâteloise en faveur des déficients mentaux" pour pouvoir gérer au mieux le développement rapide et important des différentes structures. Elle laissait ainsi cette nouvelle fondation voler de ses propres ailes tout en continuant à veiller sur son développement à travers des commissions de direction et de surveillance, devenues [Conseil de Fondation](#).

Aujourd'hui, cette fondation a changé de nom pour devenir "La Fondation Les Perce-Neige". Elle accueille environ 200 personnes en situation de handicap mental. **insieme** Neuchâtel collabore toujours avec elle à travers ses organes, à savoir Le Conseil de Fondation et les Conseils de parents.

Une Plate-forme Association-Fondation joue également un rôle de médiation entre les parents et les professionnels de la Fondation. Par ailleurs, **insieme** Neuchâtel a pendant de nombreuses années, continué à offrir des sommes importantes pour le financement de La Fondation Les Perce-Neige.

Plate-forme Association-Fondation (PAF)

Le principal objectif de cette plate-forme est d'aider et d'accompagner les parents qui le demandent, lors de leurs relations avec la Fondation. La PAF est sous la responsabilité du comité de l'Association **insieme**, elle est gérée par la conseillère-animatrice. On accède à la PAF en s'adressant directement au service-conseils.

Conseils des parents de la Fondation

Chaque domaine de compétence possède un Conseil de parents. Chaque parent dont l'enfant (enfant ou adulte) est intégré dans un des domaines de compétences peut devenir membre dudit Conseil.